

GAL de l'Est Audois Compte-rendu du comité de programmation du jeudi 05 décembre 2019

Lieu de réunion : Hôtel d'agglomération, 12 bd F. Mistral, 11 100 NARBONNE

La séance est ouverte à 14h15 sous la présidence de Magali VERGNES.

1. Vérification du quorum.....	1
2. Suivi de programmation et calendrier	1
3. Projets à examiner pour opportunité (FA1)	3
4. Dossiers à programmer.....	7
5. Projets de coopération	9
6. Actualités du GAL / actualités LEADER	10

1. Vérification du quorum

Lors de la vérification du quorum la Présidente constate la présence de 9 membres du collège public (dont un membre non-votant, en présence de son titulaire) pour 8 membres du collège privé. La règle du double quorum étant respectée, le comité de programmation peut valablement délibérer.

2. Suivi de programmation et calendrier

Calendrier : Rappel des dates de prochains comités de programmation le 23 janvier 2020 et début mars. Ils seront sûrement plus long que celui d'aujourd'hui car il y aura sans doute plus de dossiers à programmer. Date à définir rapidement aussi en raison des élections municipales.

Celui du mois de juin permettra un réajustement suite aux élections municipales, notamment pour les nouveaux membres.

Celui de septembre : toutes les fiches-actions seront réouvertes avec des fonds à nouveau fléchés en fonction des crédits restants et déprogrammations.

La Présidente poursuit en présentant le suivi de la maquette financière et les montants disponibles par fiche action.

• Comités de programmation thématiques en 2019-2020

	Limite de dépôt	Comité de programmation	Ordre du jour et thème de sélection
2019	1 ^{er} janvier	7 février	Réallocation dotation complémentaire Nouvelles Grilles de sélection Lancement Appel à Projets (AAP) Tiers Lieux
	1 ^{er} mars	11 avril	toutes Fiches Actions 🟡🔴🟢🟠
	1 ^{er} mai	13 juin	AAP 1 ^{re} vague 🟢
	1 ^{er} août	3 octobre	Fiche action n°5 🟢
	1 ^{er} octobre	5 décembre	Fiche action n°1 🟡
2020	1 ^{er} décembre	23 janvier	AAP 2 ^{de} vague, fiche action n°3 et n°4 🟢🔴
	1 ^{er} février	mars	Fiche action n°2 🟡
	1 ^{er} mai	juin (sous réserve)	Fiche action n°5 🟢
	1 ^{er} août	septembre	Toutes fiches actions 🟡🔴🟢🟠
	1 ^{er} novembre	décembre	toutes Fiches Actions Clôture du programme 🟡🔴🟢🟠

Fiches actions du GAL

- 🟡 FA 1 - Solutions innovantes de mobilité
- 🔴 FA 2 - Offre et accès aux services de proximité
- 🟢 FA 3 - Marketing territorial et activités économiques innovantes ancrées au territoire
- 🟠 FA 4 - Agri/Oeno-tourisme et itinérance
- 🟢 FA 5 - Circuits courts durables

Montants disponibles / montants nouvelle maquette

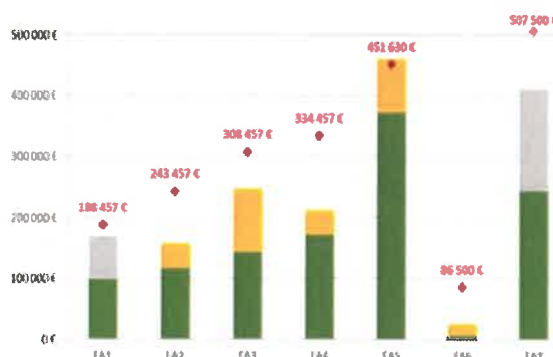
Axes stratégiques Mesure 19.2 du PDR-LR	Priorités d'action	Maquette financière 462 358 € / 2 120 459€
Axe 1 – Répondre aux besoins en service de la population locale et touristique	Fiche action 1 Développer les solutions innovantes en matière de mobilité	90 290€ / 188 457€
	Fiche action 2 Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité	89 534€ / 243 457€
Axe 2 – Développer des partenariats économiques pour mieux innover, promouvoir et accueillir sur le territoire	Fiche action 3 Marketing territorial et installation de nouvelles activités économiques innovantes ancrées au territoire	64 636€ / 308 457€
	Fiche action 4 Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques	130 032€ / 334 457€
Axe 3 – Mieux exploiter et valoriser les ressources locales	Fiche action 5 Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables	- 1 920€ / 451 630€
	Fiche action 6 Coopération	62 316€ / 86 500€
Mesure 19.3	Fiche action 7 Animation et fonctionnement du GAL de l'Est-Audois	98 009€ / 507 500 €
Mesure 19.4		

en € FEADER disponible / total

Maquette financière = 2 120 459,00 €

	En € FEADER	En %
49 Dossiers sélectionnés	1 441 601,58 €	68 %
36 Dossiers programmés	1 152 479,41 €	54 %
26 Demandes de paiement transmises par le GAL	503 935,06€	36 %
9 Dossiers payés	265 086,85 €	13 %

Consommation de la maquette par fiche action



Il n'y a pas de questions.

3. Projets à examiner pour opportunité (FA1)

Sur la fiche action n°1 « Solutions innovantes en matière de mobilité »

Enveloppe FEADER : 188 457,00 €

A ce jour, 6 dossiers ont été programmés dont :

- 3 en cours de réalisation
- 1 a déposé une demande d'acompte
- 2 ont déposé une demande de solde

Solde dans la maquette avant CP = 90 289,54 €

2 demandes à l'examen pour 70 357,79 € de FEADER demandés

Solde après CP si sélection = 19 751,66 €

Les deux projets à l'examen sont présentés.

1. Balades culturelles en trottinette électrique, SAS TROTTUP

Porteur de projet : SAS TROTTUP

Type d'opération : Soutien à la mise en place de location de véhicules non polluants

Résumé du projet : création de circuits culturels en trottinette tout terrain en partenariat avec les acteurs touristiques. Entreprise basée à Gruissan souhaitant étendre son activité vers l'arrière-pays dans le cadre du projet (Somail, Oulibo, châteaux cathares, abbaye de Lagrasse...)

Dépenses		Plan de financement	
Equipement, matériel	35 715,30 €	FEADER – GAL (64%)	30 537,79€
Communication	12 000 €	Cofinancement demandé : Grand Narbonne (16%)	7 634,45€
		Auto-financement (20%)	9 543,06€
TOTAL	47 715,30 €	TOTAL	47 715,30 €

Le porteur de projet entre afin de présenter son projet et commenter les diapositives :

Jérôme SERNY 48 ans, a toujours évolué dans le milieu du sport : création de la base nautique de Narbonne, création de l'école de kitesurf en 2003, fusion avec le pôle nautique.

Les trottinettes tout terrain sont électriques. Il y a environ 250 centres de location similaires en France. Elles ne font pas de bruit et sont très accessibles. Elles sont bridées à 25 km/h, il y a plusieurs vitesses, pas d'émission de CO2. Avant celle-ci, l'offre était inexistante dans l'Aude = 1^{ère} ouverture cette année. L'autonomie est de 4 heures. Les circuits sont forcément encadrés avec un accompagnateur. Une nouvelle réglementation est apparue : aujourd'hui, les trottinettes sont autorisées sur les pistes cyclables.

En janvier 2019, Jérôme Serny s'est rapproché de la CCI pour s'assurer de la viabilité du projet. La clientèle visée est familiale et le tarif est de 35/39€ pour 2h, sur des circuits qui répondent aux attentes de la clientèle. Proche de l'écologie, innovant.

15 juin 2019, ouverture : création de la société, commande matériel

Aujourd'hui : parc de 12 trottinettes, 2 emplois (guides + accueil), 1400 clients sur l'année, 2 parcours = 15 km et 25 km

Les retours exclusivement positifs.

Evolution : pouvoir se déplacer car les clients de Gruissan demandent à aller ailleurs. Objectif : pouvoir proposer tout l'arrière-pays.

Des partenariats avec des domaines viticoles et des restaurateurs sont évoqués.

Besoin : parc supplémentaire de 10 trottinettes, remorque, véhicule 9 places, site e-commerce, campagne de communication.

Retombées indirectes : canal du midi, activités autres, balades, dégustations, augmentation du chiffre d'affaire des partenaires.

Une candidature a été déposée auprès du Grand Narbonne à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt pour le réaménagement de la maison Bonnal au Somail.

QUESTIONS

Eliane PIERONI : des balades du côté de Fleury sont-elles prévues ? Oui, dans l'objectif

Magali VERGNES : question soulevée au Grand Narbonne sur l'utilisation des trottinettes : sont-elles laissées en usage libre → non, les groupes sont toujours encadrés.

Philippe BRULE : dans le cas où une sortie dans les Hautes Corbières est organisée, quelle est l'autonomie ? → L'autonomie est de 4 à 5h, s'il y a du relief c'est plutôt 3h. Mais 2h de balade sont suffisantes (approximativement 25km). La vitesse moyenne est de 15 km/h.

Bernard DEVIC : faut-il porter un casque ? → oui, ainsi que des gants et genouillères

Philippe PHALIP : quel est l'impact sur les circuits ? → les passages sont prévus seulement où les voitures passent de manière à ne pas abîmer les chemins.

Magali VERGNES : c'est une belle aventure familiale

Philippe RAPPENEAU : une expérience sur ces engins électriques amène de très bonnes sensations. Le concept est très intéressant et l'idée avait été lancée pour des balades sur l'Alaric à la Communauté de Communes Piémont d'Alaric.

Céline CERDA : a testé celles de Roquebrun. Dans les vignes, très bon souvenir.

Serge PESCE : Cette prestation de 2h, est-elle vendue de manière individuelle ? Comment gérer les déplacements si la balade est prévue sur un autre site que Gruissan ou au Somail ? → Le tarif est de 39€ sur le parcours de 2h15 (dégressif à partir de 4 personnes : 35 €). Un supplément est prévu s'il y a déplacement en véhicule vers un autre site.

Noémie GAZZA : Comment est structurée l'activité ? → c'est une mise à disposition de matériel

Evelyne ROUFFIA : est-ce une activité annuelle ? → oui, d'où l'intérêt de l'itinérance avec le véhicule et la remorque. Nous souhaitons nous associer à d'autres manifestations, par exemple la fête de Leucate, l'Oulibo, ...

Plus de questions, le porteur de projet sort.

DISCUSSIONS

Jérôme HERVOUET : Quel est le fonctionnement du leasing ? est-ce éligible ? → François GALABRUN : oui, aucun problème. S'il s'agit d'un achat, il y a obligation de conserver les équipements 3 ans. S'il s'agit de location, l'opération est calculée sur la capacité d'investissement (21 mois).

Plus de remarques.

La Présidente met au vote = favorable à l'unanimité pour la sélection du projet

2. Chargé de mission vélo, Association Minervois Corbières Méditerranée

Porteur de projet : Association Minervois Corbières Méditerranée

Type d'opération : 4/ Soutien à la réalisation d'études, à l'animation de la concertation et à la réalisation de schémas préalables à la mise en place d'un itinéraire de déplacement doux. (Y compris les réflexions sur les conflits d'usages)

Résumé du projet : Dans le cadre d'une animation de territoire sur la mobilité et avant tout sur le développement du vélo, l'AMCM souhaite recruter un chargé de mission spécialiste du vélo pour accompagner les communes sur l'émergence de leurs projets, en partenariat avec les communautés de communes du GAL, des départements de l'Aude et de l'Hérault.

Dépenses		Plan de financement	
Frais de personnel : 24 mois	54 347 €	FEADER – GAL (46%)	40 000 €
Frais indirects	8 153 €	Auto-financement appelant du FEADER	10 000 €
		Auto-financement	12 500 €
TOTAL	62 500 €	TOTAL	62 500 €

François GALABRUN présente le projet.

Deux chiffres extrêmes et éloquents : à Strasbourg, 20% des déplacements se font à vélo. A Narbonne, le vélo concerne 1 à 2 % des déplacements.

Plusieurs projets relatifs aux déplacements à vélo ont fait l'objet de demandes de financement auprès du GAL, mais il s'agit plutôt de services touristiques, pas de l'usage quotidien. C'est un manque sur la Fiche Action 1.

Il y a un manque clair sur l'animation et ingénierie au niveau départemental. Au Grand Narbonne, un recrutement est prévu bientôt pour un poste de chargé de mission mobilité, avec une part consacrée au vélo.

De nombreux maires seraient intéressés mais manquent de temps et de moyens. Le GAL veut palier à ce manque et se mettre à la disposition des communes pour aider à l'émergence des projets.

Magali VERGNES : dans certains EPCI, il y a du personnel affecté à la mobilité mais peu sur le vélo.

Philippe RAPPENEAU : Carcassonne Agglo procède actuellement à l'aménagement des voies douces, forte action.

François GALABRUN : Des discussions sont en cours avec Carcassonne Agglo, l'idée est d'être en cohérence avec ce qui se fait sur les territoires.

Danièle BOSCH : Au Grand Narbonne, il y a un programme d'aménagement de pistes cyclables (2^e tranche) entre les pôles politiques de la ville. En parallèle, aménagement de pistes plus liées au tourisme. Concertation avec les usagers et les associations locales.

Eliane PIERONI : Y-a-t-il des communes qui donnent des financements pour l'achat de vélos électriques ?

Serge PESCE : il existe une aide de l'état pour l'achat d'un véhicule sous réserve de co-financement d'une collectivité

François GALABRUN : quelques communes ont acheté des vélos et les proposent à la location, pour permettre aux habitants de tester et de les convertir

Magali VERGNES : lesquelles ? François GALABRUN : il s'agit d'une communauté de communes dans la Drôme

Serge PESCE : le département de l'Hérault a acheté un parc de 15 vélos électriques, qu'il met à disposition des communes pour que les habitants essayent.

François GALABRUN : il faut compter un investissement de 1500€ pour un bon vélo électrique

Eliane PIERONI : Il y a une autre problématique : les gens ont peur de laisser les vélos dehors

François GALABRUN : il y a des règles de bases à respecter, par exemple utiliser des cadenas aux normes

QUESTIONS :

Danièle BOSCH : qui financera les 22 500 € de reste à charge pour l'AMCM ? → le financement sera demandé aux EPCI, proportionnellement au % de représentation des EPCI

S'il y a un financement de l'ADEME, le chargé de mission serait gardé plus longtemps.

Serge PESCE : quelles sont les grandes lignes de la fiche de poste ? Il faudra que la personne recrutée soit personnellement convaincue par le mode de transport, qu'elle connaisse les difficultés, blocages... → François GALABRUN : il faudra y ajouter des compétences d'animation tant au niveau de la population que des élus. Certaines formations universitaires commencent à émerger

DISCUSSIONS

Céline CERDA : les problématiques liées à la sécurité sont souvent bloquantes

Magali VERGNES : il faut également prendre en compte la non-pratique installée. Les habitudes sont à changer !

Philippe RAPPENEAU : communication à mettre en place et cohabitation

Magali VERGNES : oui, et sensibiliser tout le monde

Serge PESCE : c'est de toute évidence un enjeu pour demain, à encourager. Se positionne de manière favorable pour La Domitienne. La fiche de poste sera à travailler ensemble.

Plus de remarques.

La Présidente met au vote = favorable à l'unanimité pour la sélection du projet

4. Dossiers à programmer

Présentation des notes de sélection et montants à programmer (voir page suivante)

✓ Commune de Douzens – réhabilitation de la gare

Philippe RAPPENEAU, Maire de Douzens, profite d'être présent pour apporter des précisions sur l'évolution du projet : le document de consultation des entreprises a été déposé, une Délégation de Service Public est prévue pour la gérance, qui investira le mobilier et l'équipement. Le début des travaux est prévu pour fin janvier 2020, avec une ouverture en juin 2020. **Vote favorable à l'unanimité**

✓ Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes – actions de préfiguration pour la reconnaissance du patrimoine géologique et collecte de la mémoire vivante **Vote favorable – 1 abstention de Philippe BRULE, parti pris**

✓ Association Paysans Terre Mer - Prototype de tortue maraichère aquaponique : **Vote favorable à l'unanimité**

✓ Brasserie La Mandra – développement et intégration dans l'économie locale : **Vote favorable à l'unanimité**

✓ AMCM - animation GAL 2019 : **Vote favorable à l'unanimité**



Association Minervois Corbières Méditerranée
Programme LEADER 2014-2020



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Porteur de projet	Intitulé	Date sélection	Fiche action	Dépenses éligibles	FEADER	Co-financeurs	Note à la sélection
Commune de Douzens	Réhabilitation de la gare	11 avril 2019	FA2	216 337,84 €	40 000,00 €	Région 50 000,00 € CD Aude 62 807,76 € Carcassonne Agglo 18 000€	12,61 / 20
Syndicat mixte de préfiguration du PNR Corbières Fenouillèdes	Conduite d'actions de préfiguration pour la reconnaissance du patrimoine géologique et collecte de la mémoire vivante	13 juin 2019	FA3	22 062,89 €	14 120,24€	Maître d'ouvrage public 3 530,07 €	13,04 / 20
Association Paysans Terre Mer	Prototype de tortue maraichère aquaponique	11 avril 2019	FA3	47 405,76 €	30 339,69 €	Grand Narbonne 7 584,92 €	12,56 / 20
Brasserie La Mandra	Développement et intégration durable dans l'économie locale	11 avril 2019	FA3	58 874,14 €	29 937,07 €	Région PASS Agro-Viti 17 962,24 €	14,42 / 20
AMCM	Animation du GAL de l'Est-Audois pour l'année 2019	-	FA7	109 818,65 €	87 854,92 €	Région 10 981,87 € CD Hérault 2 142,95€ AMCM 8 838,91€	-

5. Projets de coopération

Présentation de l'actualité des projets de coopération en cours

- **Projet Terricoop – voyage d'échanges en Tunisie du 13 au 19 octobre 2019**



Voyage d'échanges en Tunisie sur quatre thématiques :

- Le Crabe Bleu
- La commercialisation des produits de la Mer
- Les déchets plastiques marins
- L'agroécologie et la permaculture

Délégation de 3 territoires GAL/GALPA : Pyrénées Méditerranée, Vidourle Camargue, Est-Audois / Etangs Mer Aude



- **Projet de coopération sur l'accompagnement de la filière brassicole :**



Visite d'échanges GAL Est Audois / GAL Causes Cévennes le 21/11

- ✓ Relocalisation de la production d'orge et houblon : partenariat entre brasserie Alaryk / famille Fabre
- ✓ Collectifs de brasseurs : échanges entre brasseurs d'Aude à la Bière et l'Union des Brasseurs Cévenols



Journée régionale sur la filière brassicole en Occitanie le 22/11

- ✓ 150 houblonniers, producteurs, coopératives, malteurs, brasseurs, distributeurs et structures locales (collectivités, consulaires, institutions...)
- ✓ État des lieux de la filière en région et conférence sur la bière artisanale
- ✓ Table ronde/témoignages d'autres régions sur la relocalisation de la filière : Franche-Comté, Provence, Nouvelle-Aquitaine
- ✓ Ateliers participatifs sur la culture du houblon, le maltage de l'orge, la mutualisation et les projets collectifs, l'économie circulaire, les attentes consommateurs et la différenciation des bières régionales (labels)

Serge PESCE : combien de brasseurs sont potentiellement concernés ? Camille GRENTZINGER : en région : 242 brasseurs recensés. Sur le territoire de notre GAL il y en a une vingtaine. Pour être viable, il faut produire 350 Hectolitres : seulement 2 brasseurs dans la région sont dans cet ordre de production. C'est un marché en plein essor, le débat a été lancé sur son développement. Une malterie est en cours d'installation en région toulousaine.

Au niveau des houblonnières, pour être viable il faut exploiter approximativement 3 hectares.
1 hectare de houblon = 60 00 € d'investissement initial. 1 hectare produit environ 1 tonne
Nous sommes dans un contexte de pénurie nationale de houblon. Les bières qui affichent le label bio font l'objet d'une dérogation pour pouvoir mettre du houblon non bio.

6. Actualités du GAL / actualités LEADER

25/11 : Assemblée générale LEADER France

- ✓ Table ronde avec Amélie De Montchalin, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères chargée des Affaires européennes et Irène Tolleret députée au Parlement européen
- ✓ Récompense pour le projet de Villerouge-Termenès à la cérémonie de remise des prix pour l'innovation et l'expérimentation en milieu rural de LEADER France
- ✓ Prix d'honneur pour Eric Andrieu



26/11 Visite de projets sur le territoire du GAL :

- La Ferme Côté producteurs, légumerie artisanale Frite d'Oc et projet traiteur 100% produits locaux de Grains d'ici, bâtiment IN'ESS et Fab lab
- Voiture électrique partagée de Villerouge-Termenès, présentation des POMS par l'ADHCO et visite de B&C Epicerie à Laroque de Fa



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h.

Magali VERGNES
Présidente du GAL de l'Est Audois



Liste des annexes :

- 1) Membres présents
- 2) Diaporama présenté en séance
- 3) Dossier de séance envoyé par mail et distribué

Annexe 1 – Liste des membres présents

- **Membres du comité de programmation présents**

COLLEGE PUBLIC		COLLEGE PRIVE	
BRULE Philippe	Titulaire	CASTAN Valérie	Titulaire
CERDA Céline	Titulaire	CONQUET TALLAVIGNES Sophie	Titulaire
DEVIC Bernard	Titulaire	FABRE Henri	Suppléant
GALIBERT Jean-Louis	Titulaire	GAZZA Noémie	Titulaire
PESCE Serge	Titulaire	HERVOUET Jérôme	Suppléant
PHALIP Philippe	Suppléant (non votant, en présence du titulaire)	OLIVIE Frédérique	Titulaire
RAPPENEAU Philippe	Titulaire	PIERONI Eliane	Titulaire
ROUFFIA Evelyne	Titulaire	POLONI Hélène	Titulaire
VERGNES Magali	Titulaire		

Vérification du double quorum : 9 membres votants du collège public dont 8 votants et 8 membres votants du collège privé → le double quorum est atteint.

- **Membres du comité technique**

BENAZET Walter, Dép. 11
 BOSCH Danièle, CA Grand Narbonne
 FABRE Jean-Luc, Dép.34
 GALABRUN François, GAL de l'Est Audois
 GRENTZINGER Camille, GAL de l'Est Audois
 RUMEAU Laëtitia, CC La Domitienne
 RUIZ Clélia, GAL de l'Est Audois

GAL de l'Est-Audois - Association Minervois Corbières Méditerranée
 C/o Le Grand Narbonne – Hôtel d'agglomération – 12 bd F. Mistral – CS 50 100 – 11 785 NARBONNE CEDEX
 Tel : 04 68 58 14 66 / 06 33 20 39 15

